COMMUNE DE SAINT-AUBIN DE BLAYE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET DE L'OFFICE de la CULTURE & SPORTS N° 2025-20

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 033-213303746-20250415-202520BCRESUL24-DE

Séance du 15 avril 2025

Concernant l'AFFECTATION du RESULTAT de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2024

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE,** après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2024** décide de procéder à l'affection du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

➢ Résultat de la section de FONCTIONNEMENT à affecter

Résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2024 **1 841,00** €+

Résultat antérieur report (ligne 002 du CA)

I. *excédent **antérieur** (n-1) reporté (report à nouveau créditeur)* : **688,48** €+

II. *déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)* : €-

Résultat de clôture à affecter 2024 (A1) Excédent : **2 529,48** €=

(A2) Déficit : ..... €

➢ Besoin réel de financement de la section d'INVESTISSEMENT

Résultat de la section d'investissement de l'exercice : €

Résultat antérieur reporté à la section d'investissement (ligne 001 du CA) : €

Résultat comptable cumul (ligne D001 ou R001 du budget N+1) : €

Restes à réaliser en dépenses (dépenses engagées non mandatées) : €

Restes à réaliser en recettes : €

(B) Besoin (-) réel de financement : €

Excédent (+) réel de financement : €

➢ Affectation du résultat de la section de FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire (A1)

En priorité, apurement de l'éventuel déficit de fonctionnement (II)

(recette non budgétaire au compte 119) ..... €

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement

(recette budgétaire au compte 1068) ..... €

En dotation complémentaire en réserve :

(recette budgétaire au compte 1068) ..... €

En excédent reporté à la section de fonctionnement :

(recette non budgétaire au compte 110) (ligne R 002 du budget N+1) **2 529,48** €

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur

(recette non budgétaire au compte 119) (ligne D 002 du budget N+1)..... €

➢ Transcription budgétaire

Section de fonctionnement		**Section d'investissement**	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté **2 529,48 €**	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1 **0 €** R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé **0 €**

Fait à **SAINT AUBIN DE BLAYE**, le **15/04/2025**

Nombre de membres en exercice : **12**
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages : exprimés : 11 Pour : 11 Contre : Abstentions :

*Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en sous-préfecture le **15/04/2025** et de la publication, le 15/04/2025,*

Date de la convocation : **07/04/2025**
Délibéré par le Conseil municipal à **SAINT AUBIN DE BLAYE**, le **15/04/2025**

Le secrétaire de séance
Amélie MEYNARD

Le Maire
Arnaud OVIDE

MAIRIE DE ST-AUBIN-DE-BLAYE 33820